

De la coopérative scolaire et des conseils d'élèves



**Quand les élèves investissent
la coopérative scolaire**

DOSSIER ENSEIGNANT

5 séquences en cycle 3
pour faire vivre son parcours citoyen

Préface

L'école de la coopération, matrice de l'économie du bien-être

Pour Lila et Jonas

Pour qui s'intéresse à la thématique de la coopération à l'école, la dernière décennie se révèle porteuse d'un paradoxe frappant : la coopération scolaire semble redevenir une thématique centrale, mais elle s'est déployée, sous l'impulsion des pouvoirs publics, dans un registre qui se situe aux antipodes de la philosophie pédagogique initiée en France voilà presque un siècle. Elle consiste d'abord dans une exaltation abstraite des « modèles » étrangers, à commencer par la Finlande, à l'aune d'indicateurs de performance scolaire standardisée censés documenter le déclin inexorable de l'école française. Elle consiste ensuite dans la promotion d'une « école de la confiance » fondée sur la logique managériale des « soft skills » et autres « compétences socio-émotionnelles » rabattus sur un individu détaché du collectif, l'école devenant l'antichambre du marché et la coopération le vecteur de la croissance économique.

Et pourtant, quelles richesses se cachent dans les débats passionnés et les initiatives foisonnantes des années 1920, 1930 puis 1950, associant souvent et opposant parfois les époux Freinet, Emile Bugnon ou encore Barthélemy Profit et leurs épigones. A ce moment-là, une « école française de la coopération à l'école » a vu le jour et elle a su définir tout autant une philosophie qu'une méthode pour apprendre à coopérer. On ne naît pas coopératrice et coopérateur : on le devient. Et d'abord à l'école. Que l'OCCE entende aujourd'hui proposer de nouvelles clés dans l'apprentissage de la coopération est donc une excellente nouvelle. Qu'elle le fasse en lien avec l'Economie sociale et solidaire et ses principes, dont l'émergence précéda la coopération scolaire, est doublement bienvenu.

Bienvenu d'abord parce que la coopération à l'école ne doit pas se réduire à la coopérative scolaire. C'est toute l'école qui est appelée à devenir une institution de coopération, coopération entendue comme une cristallisation des liens sociaux qui rend possible le partage de l'intelligence collective. On coopère pour savoir et par amour, et non par calcul et pour seulement travailler. Ensuite, parce que l'école doit préparer nos enfants à vouloir faire vivre un monde économique plus juste et plus soutenable, une véritable économie du bien-être dont les trois piliers sont la satiété, la coopération et la santé.

L'école de la coopération est le lieu où se jouera une bataille décisive pour l'avenir de l'humanité entre l'intelligence collective et l'intelligence artificielle. Enseigner, aujourd'hui en France, c'est résister au pilotage automatique par les algorithmes et les indicateurs. C'est apprendre à aimer connaître ensemble. Les outils présentés dans les pages qui suivent, inspirés par une philosophie presque centenaire qui a su constamment se renouveler, y contribuent puissamment.

Éloi Laurent,
économiste à Sciences Po et Stanford University,
auteur de *Coopérer et se faire confiance – par tous les temps*.

Intention

Nous avons imaginé ce « dossier citoyenneté » comme un outil ambitieux d'accompagnement pour les enseignants de cycle 3.

Vous pouvez soit le suivre dans l'ordre de ses séquences en classe, soit y piocher des activités et vous en inspirer selon votre projet pédagogique. Vous avez aussi la possibilité de prendre contact avec l'animateur OCCE de votre département pour un accompagnement personnalisé.



Préambule

Mettre en place des conseil d'élèves c'est permettre aux élèves de découvrir les valeurs de la république dans le cadre de l'école, c'est leur ouvrir d'autres perspectives sociales, c'est leur donner la possibilité d'apprendre de manière coopérative dans le cadre de projets porteurs de sens, c'est surtout un vrai outil pour améliorer le climat scolaire.

Le conseil d'élèves de l'école ou de la classe permet la réalisation de projets coopératifs au sein desquels les élèves sont acteurs et/ou auteurs tout au long du processus de construction (de l'idée initiale du projet à sa valorisation).

La coopérative scolaire est un outil indispensable à la mise en place de ces projets : elle permet, d'une part, de structurer le projet et, d'autre part, de lui conférer une dimension réaliste en constituant une véritable association (ou société) à laquelle les élèves ont conscience d'appartenir, dans le but de poursuivre des objectifs communs.

En effet, au sein de la coopérative scolaire, les élèves sont, proportionnellement à leurs capacités, autonomes et responsables sur le plan de la gouvernance et de la gestion budgétaire des projets qu'ils mettent en œuvre avec le concours des adultes. Démocratie, solidarité et responsabilité sont des principes communs aux coopératives scolaires OCCE.

« Pour que l'école puisse cultiver chez les enfants le sens social et développer leur esprit démocratique, il faudrait déjà, estime Dewey, qu'elle soit organisée en communauté coopérative. Si l'on veut que l'éducation prépare à la démocratie, l'école doit devenir "une institution qui soit, provisoirement, un lieu de vie pour l'enfant, où l'enfant soit un membre de la société, ait conscience de cette appartenance et accepte d'apporter sa contribution". »

Source : Thierry Dejean sur John Dewey, *Démocratie et éducation*.
 Suivi de *Expérience et éducation*, Paris, Armand Colin, 2011



SÉQUENCE

N° 1

Mieux connaître sa coopérative scolaire

La coopérative scolaire : un levier d'apprentissage citoyen

La coopérative scolaire est une association d'élèves accompagnés de leurs enseignants qui construisent ensemble des projets coopératifs contribuant à améliorer le climat scolaire et les apprentissages au sein de l'école.

En ce sens, c'est un dispositif de gestion économique, associatif et pédagogique qui permet à la fois d'initier les élèves à la vie démocratique et à la coopération, tout en développant des connaissances et compétences dans le cadre de la réalisation de projets porteurs de sens.

ENCADREMENT JURIDIQUE DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES :

La coopérative scolaire OCCE est encadrée par la circulaire 2008-095 du 23 juillet 2008 du ministère de l'Éducation nationale.

« Tous les élèves de l'école ou de l'établissement peuvent être membres actifs de la coopérative. Il serait souhaitable qu'ils participent à son fonctionnement et exercent des responsabilités au sein de son bureau en fonction de leur âge et de leur degré de maturité. Le suivi de l'activité de la coopérative scolaire peut s'effectuer dans le cadre :

→ D'un conseil de coopérative de classe, qui réunit régulièrement les élèves de la classe et l'(les) enseignant(s) pour la mise en œuvre des projets coopératifs. Il peut s'adjoindre les partenaires de la communauté éducative.

→ D'un conseil de coopérative d'école ou d'établissement, qui regroupe les représentants des enseignants, les délégués des conseils de coopérative des classes et éventuellement des partenaires de la communauté éducative »

Mieux connaître sa coopérative scolaire

1/3



SEANCE 1 : DECOUVERTE DES DOCUMENTS DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

1. Organiser des petits groupes afin que chacun puisse travailler sur un document de la coopérative scolaire. Répondre aux questions (à quoi sert-elle, comment fonctionne-t-elle ?).
2. Distribuer à chaque groupe un document différent en lien avec la gestion de la coopérative scolaire, exemples :
 - une facture,
 - un relevé de compte,
 - une pièce justificative de recette,
 - un compte rendu financier.
3. Chaque groupe présente à la classe ce qu'il a compris du document.

SEANCE 2 : REDIGER UNE DEFINITION COMMUNE DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Rappeler les découvertes de la séance précédente, et indiquer qu'un document audio va permettre d'expliquer la coopérative scolaire.

(Possibilité d'utiliser la méthode du placemat – (Annexe N°2))

1. Ecouter collectivement l'enregistrement audio de la présentation de la coopérative scolaire (fichier audio à écouter sur la plateforme ressource).
2. Pendant l'écoute, individuellement les élèves notent les mots retenus sur une feuille.
3. S'organiser en petit groupe, échanger sur les mots notés que les élèves souhaitent garder.
4. Décider avec toute la classe des mots qu'ils souhaitent garder pour définir la coopérative scolaire.
5. Afficher les productions afin qu'elles soient visibles par la classe.
6. Après accord collectif, noter sur une affiche les mots retenus par la classe.
7. A l'aide de l'affiche, faire émerger une définition collective de la coopérative scolaire (cf. ci-après quelques modèles de définitions).

OBJECTIF DE LA SEQUENCE

Rédiger une définition de la coopérative scolaire afin d'identifier les projets de classe qui lui sont liés.

CHAMPS DISCIPLINAIRES

Langage oral
Education morale et civique
Parcours citoyen

DURÉE

3 x 45 mn

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Enregistrement audio
- Documents de la coopérative
- Feuilles A3

Annexe N° 1

🔊 Fichier audio

Annexe N° 2



2/3

Mieux connaître sa coopérative scolaire



SEANCE 3 : FAIRE LE LIEN AVEC LES PROJETS DE LA CLASSE

1. Distribuer une feuille à chaque élève avec la définition de la coopérative scolaire qui a été rédigée collectivement. Cette feuille sera la fiche N°1 du parcours citoyen.
2. En classe entière et à l'oral, poser la question suivante aux élèves :
« Selon-vous quels sont les projets de notre classe ou de notre école qui peuvent être mis en place dans le cadre de la coopérative scolaire ? »
3. Chaque élève écrit les projets validés par la classe sur la feuille à la suite de la définition collective.



**Prévoir un temps réflexif
en fin de chaque séquence**
(Annexe N°19)



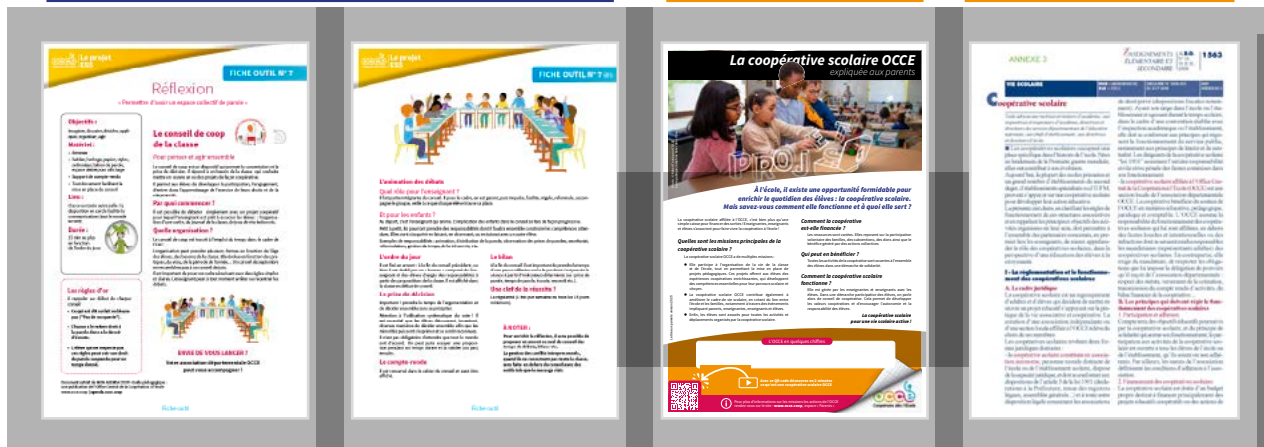
Fiche à intégrer dans le parcours citoyen.
N1 : La coopérative scolaire

Modèles de définitions (Document d'aide pour l'enseignant)

Fiche outil N° 7

Annexe N° 3

Annexe N° 4



Mieux connaître sa coopérative scolaire

3/3



Texte de l'enregistrement audio

A l'école, c'est grâce à la coopérative scolaire que les enfants et les adultes réalisent ensemble des projets pour apprendre.

Cela peut être des projets tels que : récupérateur d'eau, potager, recyclage, émission de radio, journal de l'école, rencontres artistiques et bien d'autres encore !

Tous ces projets sont collectifs et solidaires. Ils permettent d'améliorer les apprentissages, la vie de la classe, de l'école et même de la société.

Pour faire vivre une coopérative scolaire :

- 1.** Un projet est décidé collectivement.
- 2.** Une somme d'argent lui est attribuée.
- 3.** Un budget est proposé pour ce projet.
- 4.** Des actions sont menées pour récolter de l'argent.
- 5.** Cet argent est mis en banque.
- 6.** Le projet peut démarrer.
- 7.** Le mandataire paie les factures (pour acheter du matériel, payer un intervenant, financer un bus, payer des entrées au musée, ...).
- 8.** Le projet se poursuit, se termine. Il est évalué par les élèves.
- 9.** Un bilan est fait au niveau financier.
- 10.** Deux personnes vérifient que l'utilisation de l'argent correspond bien au budget.

C'est donc grâce à la coopérative scolaire que l'école peut gérer de l'argent pour les différents projets. Tous les élèves participent aux prises de décisions.

Alors, à vous de jouer !

Entraide, partage, joie de faire ensemble, avec la coopérative scolaire, votre enseignant, toute votre classe et d'autres associations, vous pouvez vous aussi contribuer à une société meilleure en créant votre projet.



Situer l'élève au sein de la coopérative scolaire et dans la construction d'un projet

La gestion financière des coopératives scolaires peut exister à deux niveaux : la coopérative de classe et la coopérative d'école.

La coopérative d'école fédère les coopératives de classe quand elles existent.

Dans cette fiche, nous traiterons des projets de la classe inscrits dans la coopérative scolaire, de classe ou d'école. Dans les deux cas, les élèves participent, déjà dans un premier temps, à la gestion des projets qui les concernent.

La coopérative d'école

Les élèves peuvent être associés à la gestion financière sous le tutorat et la responsabilité de l'enseignant.

Cette gestion est pédagogique et démocratique : les élèves proposent des idées de recettes pour financer leurs projets et décident ensemble des dépenses liées au fonctionnement pédagogique de la classe. Cette gestion concrète se fait à l'aide d'un cahier de comptabilité ou d'un logiciel simple de comptabilité sur un tableur par exemple (Annexe N°4).



1/2

Situer l'élève au sein de la coopérative scolaire et dans la construction d'un projet



SEANCE 1 : DEFINITION D'UN BUDGET, DEPENSE, RECETTE, CREDIT, DEBIT, ...

1. Organiser des petits groupes.
2. Chaque groupe dispose d'un jeu de cartes (prévoir d'imprimer autant de jeux de cartes que de groupes constitués) (cf. jeu de cartes Fiche outil N° 1 : proposition d'un jeu simple et Fiche outil N° 1 bis : proposition d'un jeu plus complexe).
3. Le groupe dispose de cartes « concept » et « définition ». Il doit assembler les cartes par paires afin d'associer le concept à sa définition.

En fonction du niveau des élèves l'enseignant peut choisir et adapter les définitions.

4. Les paires sont discutées collectivement et validées par l'enseignant.
5. Choisir ensemble un projet déjà réalisé avec recettes et dépenses dans la liste créée lors de la première séquence pour servir de modèle d'étude lors de la séquence suivante.

OBJECTIF DE LA SEQUENCE

Réaliser et suivre le budget d'un projet grâce à sa coopérative scolaire.

CHAMPS DISCIPLINAIRES

Mathématiques
Education morale et civique
Parcours citoyen

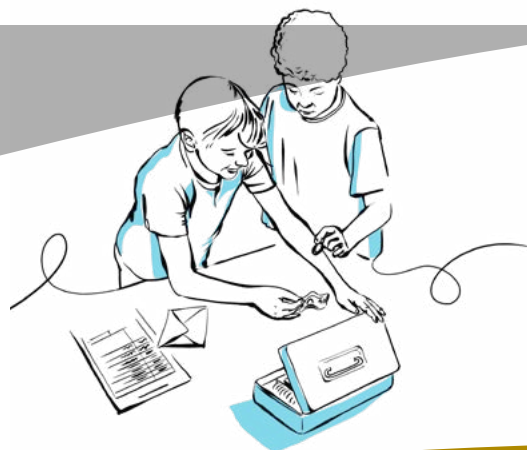
DURÉE

2 x 45 mn

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Cartes
- Tableur
- Documents comptables

Fiche outil N° 1 & 1 bis



2/2

Situer l'élève au sein de la coopérative scolaire et dans la construction d'un projet



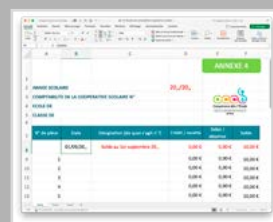
SEANCE 2 : UTILISATION D'UN TABLEUR SIMPLE

L'enseignant aura préalablement réuni les documents financiers liés au projet choisi en temps 1.

Faire découvrir aux élèves un outil de gestion comptable :

1. Projeter un tableur comptable (proposition en Annexe N°4).
2. Organiser des petits groupes.
3. Chaque groupe a en charge un document comptable issu du projet choisi et doit identifier la colonne dans laquelle le montant sera inscrit. Justifier sa réponse.
4. Collectivement réaliser la comptabilité dans le tableau en lien avec le projet choisi.
5. Mener avec les élèves une analyse du tableau :
 - équilibre financier
 - perte..., bénéfice etc....
6. Imprimer le tableau pour en faire la Fiche N°2 du parcours citoyen.

Annexe N°5

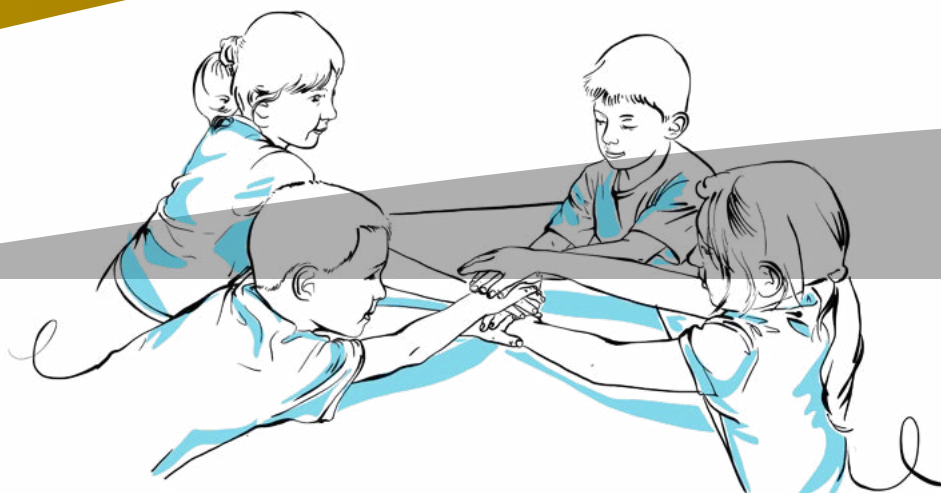


**Prévoir un temps réflexif
en fin de chaque séquence**
(Annexe N°19)



Fiche à intégrer dans le parcours citoyen
N°2 : Le budget d'un projet





SÉQUENCE
N° 4

Choisir un **projet collectif** et le mettre en oeuvre

Qu'est-ce que construire une projet à l'école ?

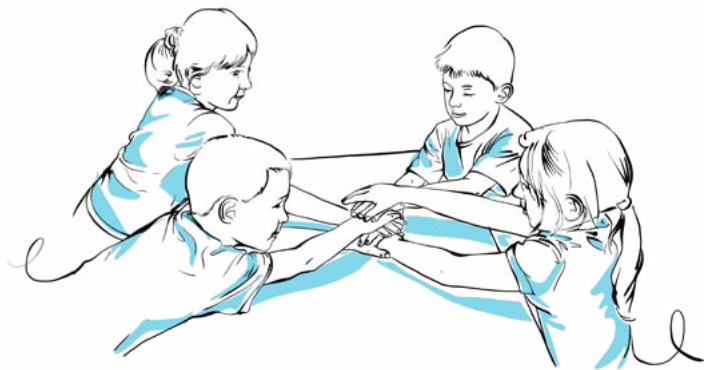
Les objectifs : découvrir la construction collective et coopérative d'un projet. Le faire vivre en classe selon les principes et les valeurs de la république et de l'OCCE : la citoyenneté, la coopération, la démocratie, la solidarité...

4 raisons de construire du projet collectif

- Découvrir une façon de construire du collectif et du faire ensemble autour d'une idée commune
- Sensibiliser les élèves à l'intérêt général, la coopération, la solidarité
- Expérimenter le « faire ensemble » plutôt que la compétition
- Ouvrir l'appétit des jeunes générations pour le collectif

**SEMAINE
ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE
A L'ECOLE.**





1/2

Choisir **un projet collectif** et le mettre en oeuvre

SEANCE 1 : PRESENTATION DE LA SÉQUENCE

1. Rappeler, avec les élèves, le travail réalisé précédemment :

- activité 1 sur la coopérative scolaire,
- activité 2 sur l'organisation d'un budget

2. Reprendre les principes d'un projet collectif

et en ressortir les critères.

Construire l'ossature d'un futur projet en s'aidant éventuellement de la fiche outil N°4.

3. Construire et conserver une trace de ces critères pour la fiche N°4 du parcours citoyen.

SEANCE 2 : CHOIX D'UN PROJET DANS SA CLASSE

1. Individuellement, chaque élève note un projet qu'il souhaiterait mettre en place dans sa classe ou dans son établissement en respectant les critères définis en temps 1.

2. Les élèves s'organisent en petits groupes puis échangent et argumentent le choix de leur projet (en se référant ci-besoin aux critères).

3. Chaque groupe fait le choix d'un seul projet.

4. L'enseignant note au tableau les projets retenus par chaque groupe, qui à tour de rôle présente en argumentant leur choix.

5. Soit la classe se met d'accord pour la réalisation d'un projet commun, soit chaque élève se positionne sur un projet et plusieurs projets seront menés en parallèle.

(Au risque que certains projets n'aboutissent pas, mais avec une réflexion sur les raisons de cet échec) (Annexe N°18).

OBJECTIF DE LA SÉQUENCE

Mener un projet dans sa classe ou dans l'école.

CHAMPS DISCIPLINAIRES

Interdisciplinarité

Education morale et civique

Parcours citoyen

DURÉE

2 x 45 mn

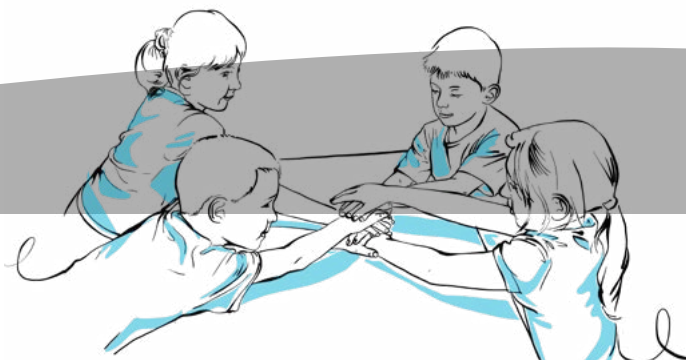
MATÉRIEL À PRÉVOIR

- La roue des projets

Fiche outil N° 4

Annexe N° 18

2/2



Choisir **un projet collectif** et le mettre en oeuvre

SEANCE 3 : AVANCEMENT DU OU DES PROJETS

La roue des projets (Fiche outil N°6) pourra aider les élèves étape par étape à réaliser et à valoriser le projet choisi collectivement. Elle est à intégrer sur la fiche N°5 du parcours citoyen.

Une fois le projet terminé, sa description et son bilan seront sur la fiche N°6 du parcours citoyen.



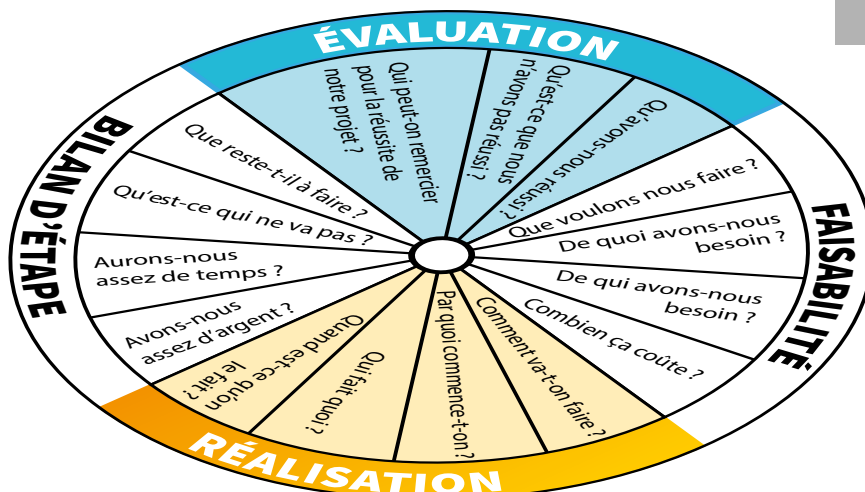
**Prévoir un temps réflexif
en fin de chaque séquence**
(Annexe N°19)



Fiche à intégrer dans le parcours citoyen.
N° 4 : Les critères d'un projet citoyen
N° 5 : La roue des projets
N° 6 : Mon projet

Fiche outil N° 5

Fiche outil N° 6





SÉQUENCE
N° 5

Instaurer le conseil de coopérative

Qu'est-ce qu'un conseil de coopérative ?

Le conseil de coopérative est une instance de concertation et de décision.

Il réunit élèves et enseignants pour traiter démocratiquement des questions relatives à la vie de la classe, de l'école, ou de l'établissement.

D'autres membres de la communauté éducative peuvent y être invités : ATSEM, animateurs périscolaires, assistants éducateurs, maire, etc.

Un cadre sécurisant est posé pour favoriser l'expression de tous : même lieu, même disposition, temps défini, ordre du jour connu, règles de fonctionnement explicites.

Les élèves sont formés pour y prendre de plus en plus de responsabilités. L'échelle de participation est un support permettant d'évaluer le niveau de participation que les élèves ont dans un projet et d'envisager celui qu'ils pourraient avoir (Fiche outil N°8).

Pour les conseils de coopérative scolaire ou d'établissement, il va être nécessaire de poser régulièrement des temps de travail de l'équipe pédagogique afin de se concerter.

Le conseil de coopérative est au cœur de l'organisation d'une coopérative scolaire, il vise à vivre la citoyenneté en actes. C'est un lieu de parole, une instance de décision, d'évaluation et de régulation qui a donc toute sa place dans une école !

Des stages et formations

sont organisés sur l'aide et la mise en place de conseil de coopérative.

Contactez votre association départementale OCCE.



Des ressources sont également disponibles sur le site du Conservatoire des pratiques coopératives.

<http://conservatoire.occe.coop/>



1/3

Instaurer le conseil de coopérative pour gérer sa classe

Lors de la première séance :

Expliquer ce qu'est un conseil de coopérative.

1. Expliquer aux élèves que nous allons vivre un conseil de coopérative et se poser la question « à quoi cela va servir ? » :
 - c'est la réunion d'élèves et de l'enseignant, dans une structure sociale (la classe) qui se caractérise par les relations de coopération existant entre ses membres.
2. Présenter aux élèves le cadre spécifique d'un conseil de coopérative et en discuter les raisons (Fiche outil N° 7 et 7 bis).
3. Définir les différents temps du conseil de coopérative :
 - l'ouverture du conseil de coopérative
 - la distribution des rôles,
 - le rappel du cadre,
 - le point sur les décisions prises (réalisées, en cours de réalisation ou non réalisées),
 - la lecture de l'ordre du jour,
 - les échanges et prises de décisions,
 - le rappel des décisions prises lors de ce conseil,
 - la clôture du conseil de coopérative.

OBJECTIF DE LA SEQUENCE

Mener un conseil de coop pour imaginer, discuter, décider, agir ensemble

CHAMPS DISCIPLINAIRES

Education morale et civique
Parcours citoyen

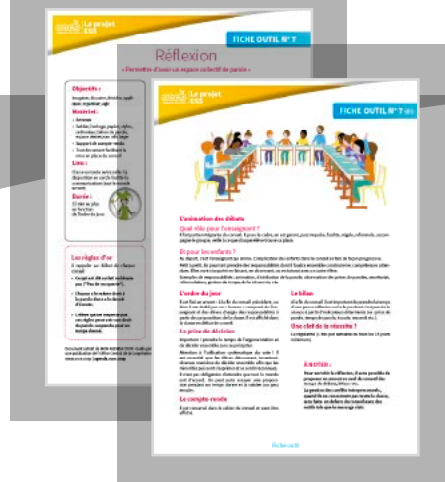
DURÉE

De 20 à 30 mn par conseil de coopérative

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Affichages dans la classe
- Classeur des CR et CR des décisions prises
- Ordre du jour
- Un sablier ou minuteur
- Chevalets des rôles
- Comptabilité de la coopérative scolaire

Fiche outil N° 7 & 7 bis



2/3



Instaurer le conseil de coopérative pour gérer sa classe

Lors des séances suivantes :

Ajouter progressivement les outils pour accompagner le conseil de coopérative.

Centraliser ces outils autour d'un espace dédié ou dans un classeur :

1. affiche conseil de coopérative pour la classe, vérification du matériel à chaque séance (Fiche outil N° 9)
2. affichage pour la classe : les règles du conseil de coopérative (Fiche outil N° 7 & 7 bis)
3. dispositifs de construction de l'ordre du jour (Fiche outil N° 10)
4. chevalets des rôles (Fiche outil N° 11)
5. comptes rendus de réunions (Fiche outil N° 12) avec le tableau des décisions prises, permettant d'indiquer si elles ont été réalisées, en cours de réalisation ou non réalisées
6. comptabilité de la coopérative (Annexe N°5)

Les règles du conseil de coopérative et les différents rôles constituent la fiche N°7 du parcours citoyen.

La fiche N°8 est le tableau récapitulatif des décisions du conseil, complété tout au long de l'année.

Fiche outil N° 7 à 12



Annexe N°5



**Prévoir un temps réflexif
en fin de chaque séquence**
(Annexe N°19)



Fiche à intégrer dans le parcours citoyen.

N° 7 : Le conseil de coopérative et les rôles

N° 8 : Le tableau des décisions du conseil

Instaurer le conseil de coopérative pour gérer un projet



Exemple d'un conseil pour gérer un projet

Nous vous proposons ici un exemple concret avec un verbatim de conseil de coopérative fictif, mené par les élèves pour la gestion d'un projet (ici la création de chasubles fluos) avec une association relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le projet : création de chasubles fluos

Imaginons une classe investie dans un projet collectif de partenariat avec une association de réinsertion pour créer des chasubles fluos à utiliser lors de sorties scolaires.

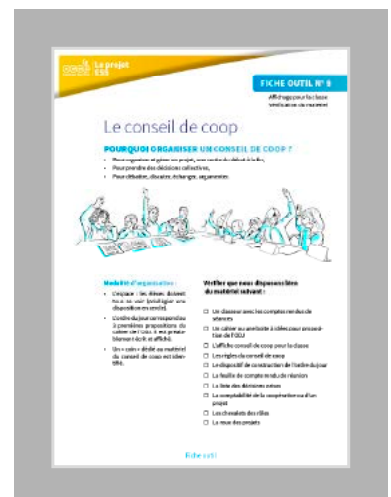
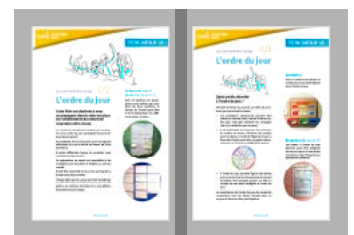
Nous sommes en milieu d'année donc la gestion du conseil n'est plus opérée par l'enseignante mais par les élèves.

Nous partons du fait que, lors du précédent conseil, des élèves ont été désignés pour occuper les différentes responsabilités. Les chevalets sont donc positionnés devant eux (Fiche outil N°11).

Avant la date du conseil de coopérative, les élèves ont pu ainsi préparer l'ordre du jour en fonction de l'avancée du projet et des propositions éventuelles faites par les élèves sur le dispositif de construction de l'ordre du jour (Fiche outil N°10).

Ils ont également vérifié le matériel nécessaire pour la tenue de ce nouveau conseil (Fiche outil N°9).

Fiche outil N° 9 à 11



25



Verbatim du conseil

Lecture des règles du conseil de coopérative (Fiches outils N°7 et 7bis) par la présidente.



PRÉSIDENT : « Le conseil est ouvert. Luc est le secrétaire, Andrée est maîtresse de la parole, Marc est maître du temps, Rachid est trésorier et je suis présidente. On ne se moque pas. On demande la parole. La priorité sera donnée à ceux qui ont le moins parlé. Les gêneurs 3 fois ne pourront ni parler ni voter. Le secrétaire lit les décisions déjà prises pour le projet des chasubles. »



SECRÉTAIRE : « Les décisions ont été de »



PRÉSIDENT : « A l'ordre du jour de ce conseil, nous devons prendre une décision pour ramener de l'argent dans la coopérative scolaire afin de pouvoir acheter le tissu recyclé pour la fabrication des chasubles. La parole est au trésorier. »



TRÉSORIER : « Il y a 2 142 euros et 35 centimes dans la coopérative scolaire. Le budget qui a été décidé pour notre projet est de 350 euros. Pour acheter 30 chasubles à l'association, nous avons besoin de 600 euros. »



PRÉSIDENT : « La parole est à Jean qui a fait une proposition dans la boîte à idées. »

JEAN : « Je propose qu'on vende du chocolat. Mon cousin, dans son école, ils ont distribué des catalogues pour que les gens, ils puissent commander du chocolat pour Pâques. »



MAÎTRE DE LA PAROLE : « La parole est à Emma. »

EMMA : « Moi, je suis d'accord parce que mes parents, ils achètent tout le temps du chocolat pour Pâques. Donc au lieu d'aller au magasin, ils achèteront sur le catalogue. »



MAÎTRE DE LA PAROLE : « La parole est à Amina. »

AMINA : « Oui mais c'est toujours les parents qui achètent. »



MAÎTRE DE LA PAROLE : « La parole est à la maîtresse. »

ENSEIGNANTE : « Merci Jean pour ta proposition mais ce fonctionnement de vente de chocolat par catalogue n'est pas permis dans une école qui gère une coopérative scolaire. Nous n'avons pas le droit de faire de la revente qui, en plus, fait de la concurrence aux commerces de la ville. Donc comme le cadre n'est pas légal, nous ne pouvons retenir cette proposition. »





MAÎTRE DU TEMPS : « Il reste 20 min. »



PRÉSIDENT : « La proposition n'est donc pas retenue.
La parole est à Kevin. »

KÉVIN : « Je propose qu'on fabrique des pots avec des graines et qu'on les vende lors du marché de printemps de la ville. »



MAÎTRE DE LA PAROLE : « La parole est à Julia. »

JULIA : « Mais où on va trouver des pots ? »



MAÎTRE DE LA PAROLE : « La parole est à Filipp. »

FILIPP : « J'adore le marché de printemps, mais il y a déjà beaucoup de vendeurs de plantes. Il y aura déjà les graines dans les pots, avec de la terre ? Ou alors c'est en kit ? »



PRÉSIDENT : « Il y a beaucoup de questions donc nous allons voter pour créer une commission qui va réfléchir à la proposition et nous déciderons à un autre conseil. Qui a une objection ? Personne. Qui veut faire partie de cette commission ? Kevin, Gala, Kayra et Filipp. »

Le conseil de coopérative se poursuit sur d'autres points...



PRÉSIDENT : « Le secrétaire peut faire le rappel des décisions prises lors de ce conseil. »



SECRÉTAIRE : « Il va y avoir une commission pour préparer la proposition sur la vente des pots au marché de printemps. Dans la commission, il y a Kevin, Gala, Kayra et Filipp. »

Les autres décisions du conseil de coopérative sont données par le secrétaire.



PRÉSIDENT : « Le conseil est clos. Qui a été gêneur ? »

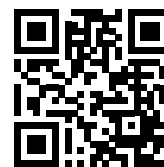
LA MAÎTRESSE DE LA PAROLE cite les gêneurs avec le nombre de gêne lors du conseil de coopérative.



PRÉSIDENT : « Qui veut être président au prochain conseil ? Qui veut être secrétaire ? ... Le conseil de coopérative est clos. »

Dans cet exemple de projet ESS, la commission des 4 élèves aura donc un temps pour préparer la proposition en fournissant un maximum d'informations et avec l'accompagnement de l'enseignante. Une fiche de préparation de proposition peut également être fournie aux élèves (voir dossier démocratie).

Les élèves sont force de proposition. La coopérative scolaire est au cœur du projet ESS et du conseil. L'enseignante est garante du cadre et de l'accompagnement dans la gestion du projet.



Annexes (en accès sur la plateforme ressource)

Séquence 1

Enregistrement audio de la première séquence	Annexe N°1
Fiche pédagogique : la méthode du placemat	Annexe N°2
La coopérative scolaire expliquée aux parents	Annexe N°3
La circulaire des coopératives scolaires	Annexe N°4

Séquence 2

Tableur comptable simple	Annexe N°5
Tableur comptable avec ventilations	Annexe N°6
Outil comptable Retkoop	Annexe N°7
Outil comptable « Compta coop »	Annexe N°8
Memento des mandataires	Annexe N°9

Séquence 3

Fiche pédagogique : le débat mouvant	Annexe N°10
Fiche pédagogique : le remue méninge	Annexe N°14
Article de S. Connac « Décider sans voter »	Annexe N°15
Comment on décide dans le conseil ?	Annexe N°16
Les relations coopératives par Sylvain Connac	Annexe N°17

Séquence 4

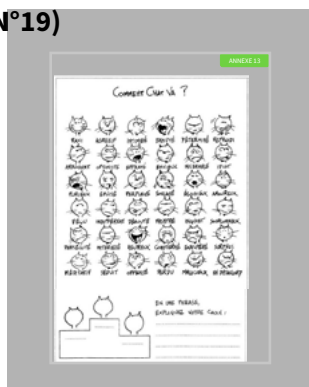
Article de Philippe Perrenoud « Réussir ou comprendre ? »	Annexe N°18
--	-------------

Annexes (suite)

A la fin de chaque séance, proposez un retour réflexif à l'oral

Animation « Chatva »

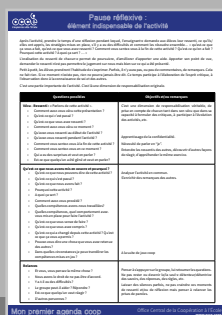
(Annexe N°19)



- Préalablement travailler sur le vocabulaire
- Distribuer à chaque élève la fiche « Chatva ».
- Demander à l'élève d'entourer 3 chats
- L'élève peut argumenter à l'oral ou pas

Pause réflexive des questions possibles

(Annexe N°20)



Après l'activité ou la séquence, prendre le temps d'une réflexion pendant lequel l'enseignant demande aux élèves leur ressenti, ce qu'ils ont appris, les stratégies mises en place, s'il y a eu des difficultés et comment les résoudre ensemble...

Le document ***Pause réflexive : élément indispensable de l'activité.***

L'arbre des impressions

(Annexe N°21)



En début de séance chaque élève placera une gommette rouge sur l'arbre des impressions en fonction des personnages et de son ressenti du moment. En fin de journée chaque élève placera une gommette jaune. Comparer. L'élève qui le souhaite exprime ses choix.



Liens avec les programmes

(Annexe N°22)



Fiches et traces à conserver dans le parcours citoyen de l'élève

Activité 1

- Fiche N° 1 :
La coopérative scolaire et ses projets coopératifs



Activité 2

- Fiche N° 2 :
Le budget d'un projet



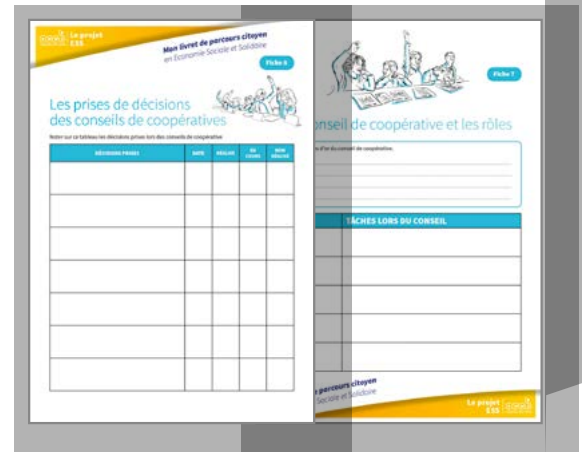
Activité 3

- Fiche N° 4 :
Les critères d'un projet
- Fiche N° 5 :
La roue des projets
- Fiche N° 6 :
Mon projet

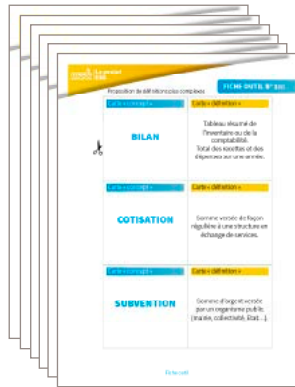


Activité 4

- Fiche N° 7 :
Le conseil de coopérative et les rôles
- Fiche N° 8 :
Le tableau des décisions du conseil



FICHE OUTILS



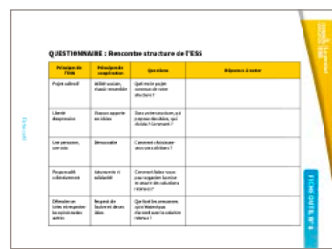
↑ **Fiche outil N°1**
Séquence 2



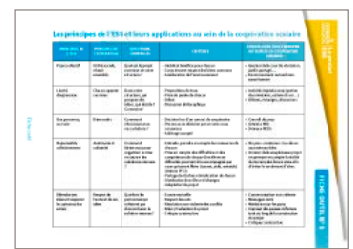
↑ **Fiche outil N°2**
Séquence 3



↑ **Fiche N°3**
Séquence 3



↑ **Fiche N°4**
Séquence 3



↑ **Fiche N°5**
Séquences 3 et 4



↑ **Fiche outil N°6**
Séquence 4



↑ **Fiche outil N°7**
Séquences 1 et 5



↑ **Fiche outil N°8**
Séquence 5



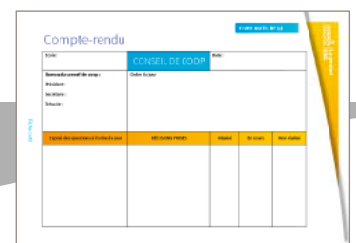
↑ **Fiche outil N°9**
Séquence 5



↑ **Fiche outil N°10**
Séquence 5



↑ **Fiche outil N°11**
Séquence 5



↑ **Fiche outil N°12**
Séquence 5



Office Central de la Coopération à l'École
Association reconnue d'utilité publique

OCCE 2A
Ecole St Jean II 2 Avenue
Prsident Kennedy
20090 Ajaccio
T : 06 32 61 98 05
E : ad2a@occe.coop

L'OCCE est agréé au titre des associations
complémentaires de l'école par le ministère
de l'Education nationale



Documents réalisés par Catherine Chenavas
avec le soutien de Catherine Hueber et Laurent Lanneau
du Pôle pédagogique de la Fédération nationale OCCE.

Janvier 2025.